



INFOS-RETRAITÉS

VENDEE

Février 2015

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

2015, l'espoir et nous

La LIBERTÉ, elle est ancrée dans nos gènes depuis Voltaire, le siècle des lumières, la révolution et sa déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Nous l'avons vu, cette liberté, quand elle est attaquée, impacte le monde entier. Force est de constater que les fanatismes, les obscurantismes sont plus que jamais présents dans et hors de l'hexagone. Le message du 11 janvier, c'est notamment que chacun de nous prenne sa part pour défendre ce bien unique : la liberté.

La liberté doit aussi se nourrir de l'ÉGALITÉ. Et sur ce point, nous pouvons constater que la crise a fortement aggravé la situation. Là aussi, nous avons notre mot à dire quand nous apprenons que 1% des plus riches possèdent désormais autant de richesses que 99% des humains !!! Bien sûr, des éclaircies se font jour en ce début 2015 autour de la baisse de l'euro, de la baisse du pétrole et aussi des efforts de relance malgré tout encore trop timides... Mais à qui profitera ce début d'éclaircie ? Est-ce que les retraités, les petites pensions surtout, bénéficieront

suffisamment de mesures de simple équité ! Non et là aussi, le combat pour plus d'égalité dépend aussi, en partie de nous.

La FRATERNITÉ, enfin, est à l'épreuve. Le monde est dur et les rapports de simple humanité en pâtissent. Et pourtant, des témoignages admirables, issus souvent des couches de population les moins aisées ou les plus en difficulté, nous montrent que la tolérance et la solidarité peuvent et doivent se développer ; que l'exclusion, le rejet de l'autre peuvent et doivent reculer ; que la LAÏCITÉ, ce bien si précieux de notre pays, peut et doit triompher.

Par l'action, par le vote, par notre présence de proximité partout où nous militons, faisons avancer ces mots que l'on voit sur tous les frontons de nos bâtiments publics. Les événements de ce début d'année les ont remis en... LUMIÈRE !!!

Que 2015 garde à l'esprit que ce combat d'appartenance à ces idéaux est un combat de tous les jours et un combat essentiel.

Ce numéro est largement consacré à nos congrès...

Que nos débats intègrent aussi cette exigence.

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Le cadre du congrès de l'UTR

Page 3 : Le rapport d'activité 2011-2015

Page 5 : Le congrès de l'UD de Vendée

Page 6 : Le congrès de l'UCR à Nantes, mai 2015

Page 7 : La vie des structures - Mutuelle - ASSECO

Page 8 : L'agenda - La galette de l'UTR

VIE DE L'ORGANISATION : le congrès à Beautour

Le Centre Beautour



Le jeudi 26 mars l'UTR Vendée tiendra son congrès au Centre Beautour, près de la Roche-sur-Yon. Certains connaissent l'endroit puisque c'est dans ce secteur qu'a eu lieu le 4 septembre dernier notre pique-nique de rentrée. Le dernier numéro de «Infos-retraités» présentait ce site

dans le détail. Voici un bref résumé tiré de la plaquette diffusée par le Centre :

Ouvert depuis juin 2013 sur l'emplacement de la résidence historique du naturaliste vendéen Georges Durand, le Centre Beautour a fait l'objet d'un projet architectural de réhabilitation et d'extension unique en son genre.

Son objectif est de devenir un lieu de référence sur la biodiversité. Espace de recherche et d'innovation en matière d'études d'écosystèmes, de pratiques agricoles et d'aménagement respectueuses de l'environnement, il ambitionne de faire travailler ensemble les différents acteurs de l'environnement de la région des Pays de la Loire, de favoriser l'échange de connaissances et la mise en place d'actions collectives.



Pour en savoir plus : www.beautour-paysdelaloire.fr



La demeure de Beautour, restaurée



L'extension peut accueillir congrès et conférences

L'ordre du jour du congrès

8 h 45 : Accueil

9 h 30 : Ouverture du congrès par l'ULR de la Roche-sur-Yon
- lecture des rapports (d'activité, financier, d'orientation)
- Discussion et amendements
- Vote des rapports

12 h : Apéritif
13 h : Repas

14 h 30 : Présentation des candidats au conseil de l'UTR
- Candidats désignés : liste A
- Candidats élus : liste B
- Elections des candidats (liste B)
- Election de la commission de contrôle
- Composition du nouveau conseil
- Election du bureau

16 h 00 Intervention de Pascal VRIGNAUD, secrétaire général de l'Union Départementale CFDT de Vendée

17 h 00 Fin du congrès

Accès :

route de Beautour
Accès Parc Eco 85
85000 LA ROCHE SUR YON

Coordonnées GPS :
1° 21' 28" O
46° 39' 48" N

La ligne V de bus Impulsyon dessert le site une dizaine de fois par jour. (Le jeudi, le bus partant de la place Napoléon à 8 heures 51 marque l'arrêt de Curzais-Beautour à 9 heures 12).



Rapport d'activité de l'UTR - 2011-2015

Rapport d'activité de l'UTR Vendée

21 avril 2011 / 26 mars 2015

Présentation de l'UTR

L'Union Territoriale des Retraité(e)s CFDT de la Vendée compte à ce jour 470 adhérents dont 164 femmes et 306 hommes répartis sur quatre unions locales et sept sections syndicales de retraités

93 personnes, salariés actifs, ont rejoint l'UTR, soit pour être militants soit pour soutenir les actions de la CFDT retraités, comme ils l'ont fait dans le monde des salariés de leurs branches professionnelles.

47 personnes ont cessé d'adhérer pour des raisons diverses comprenant les décès.

Malgré les résolutions de notre congrès 2011, nous n'avons à ce jour que quatre ULR (Fontenay-le-Comte, Les Herbiers, Montaigu, La Roche-sur-Yon et Vendée Centre Ouest).

Nous n'avons pu mettre en place deux ULR qui seraient extrêmement nécessaires sur le plan géographique (Challans, les Sables d'Olonne), afin de renforcer la proximité, être à l'écoute de nos adhérents de ces secteurs et aussi pour alléger la charge de travail de l'ULR de la Roche-sur-Yon.

Nous n'avons pas réussi sur ces objectifs, mais cela reste d'actualité.

Rappelons que les ULR sont pourvues de statuts qui leur permettent de mettre en place leur assemblée générale et de percevoir une subvention de leur municipalité, tout en étant sous la tutelle de l'UTR.

Des ULR tiennent des permanences pour informer et conseiller TOUS les retraités.

Les sept sections syndicales de retraités :

SGA, MÉTAUX, SEP, SGEN, TRANSPORT, CHIMIE-ÉNERGIE, S3C rassemblent les adhérents de leurs branches professionnelles ayant une union fédérale de retraités; celles-ci font des activités culturelles et tissent des liens de proximité avec les futurs adhérents.

Certaines, avec peu d'adhérents, ont des difficultés de fonctionnement et se regroupent avec une autre SSR pour les activités culturelles.

Le conseil de l'UTR

Les membres désignés ou élus titulaires/suppléants des ULR et SSR forment le conseil UTR qui peut comprendre de sept à vingt-sept membres ; ces instances sont toutes représentées.

Nous avons quatre à cinq conseils par an, avec un ordre du jour relativement chargé.

Sur le département de la Vendée et sur la région des Pays de la Loire, l'UTR a toute sa place, malgré la difficulté d'être représentée ; sur les postes de titulaires et suppléants du bureau et du conseil régional, trois sièges sont restés vacants.

Notre participation nous permet d'avoir une vision sur le fonctionnement des UTR de la région et d'avoir un échange politique sur nos revendications.

Au bureau départemental interprofessionnel nous participons avec un siège de moins depuis le congrès UD des 26 et 27 novembre 2014.

Difficultés aussi avec l'union régionale interprofessionnelle des Pays de La Loire, là où nous ne sommes pas représentés par manque de temps disponible des membres du conseil UTR.

Le bureau de l'UTR

Mais malgré cela le bureau de l'UTR, composé de cinq membres, tient ses permanences le mardi matin de 9 h 30 à 12 h pour gérer les affaires courantes et analyser les informations provenant de diverses instances, confédérale, régionale, syndicale et de ses adhérents.

Afin de faciliter la diffusion de l'information à nos adhérents, en complément du journal UTR, nous avons créé un site internet : www.cfdt85-retraites.fr propre à notre UTR.

La gestion de nos adhérents se trouve facilitée, par la mise en place de GASEL sur le plan national en

remplacement de GESSY, malgré beaucoup de difficultés de fonctionnement lors du lancement début 2013.

Aujourd'hui nous avons la possibilité de savoir le nombre exact de nos adhérents chaque jour, et de procéder au transfert d'un adhérent salarié actif ou un adhérent retraité vers l'UTR sans le radier.

Les actions de l'UTR c'est aussi :

- la revendication par 330 cartes-pétition que nous avons remises au chef de cabinet du préfet de la Vendée, et qui ont été transmises au président de la république pour relancer le dossier sur le financement de la perte d'autonomie.
- l'enquête sur le pouvoir d'achat des retraités : 160 questionnaires sont revenus, ce qui a permis une analyse concrète sur le montant des pensions en Vendée.
- l'envoi de plusieurs courriers aux députés et sénateurs pour faire avancer le projet de loi sur le reste à charge aux familles des résidents dans les EHPAD et au maintien à domicile, dossier repoussé maintenant au mois de juillet 2015.
- la vigilance sur le versement à la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) des fonds (0,30%) perçus sur nos pensions ; cette mesure a produit 450 millions d'euros en 2013 et 645 millions en 2014 au plan national.

Fonctionnement et Commissions

Pour aider à la prise en charge de ses actions et revendications, l'UTR s'est dotée dans son fonctionnement de cinq commissions, dont certaines ont des difficultés à fonctionner par manque de participants :

Communication – elle comprend la mise à jour du site internet, la recherche et la rédaction des articles de notre journal.

Loisirs et Culture - elle organise nos trois principales activités annuelles : randonnée pique-nique, galette et voyage culturel avec une étude particulière sur la tarification pour que chaque adhérent puisse participer selon ses moyens financiers.

Développement – elle va au devant des syndicats de salariés actifs pour faire valoir l'intérêt de rester adhérent à la CFDT, avec beaucoup de difficultés à ce jour car pour certains ce n'est pas leur priorité. Elle agit en particulier en prenant contact avec les préretraités et les plus de 55 ans susceptibles de partir en retraite dans les deux années qui suivent.

Santé – elle va devenir Commission Cadre de Vie et Santé

Cette commission a cessé de fonctionner depuis deux ans, par manque de responsable régional, et les difficultés sur la mise en place d'objectifs car ils sont très nombreux en ce qui concerne les retraités : mutuelles, maintien à domicile, services de santé, déserts médicaux, etc...

Nous relançons cette commission avec sept personnes.

Formation - elle propose à tous nos adhérents de participer aux formations prévues par l'UCR, pour ceux qui siègent dans les CCAS, CVS, CODERPA ; ceux qui aiment l'écriture peuvent participer à « Écrire pour être lu » .

Le militant ou l'adhérent retraité peut se former pour mieux porter nos revendications dans les instances administratives.

L'Union Territoriale des Retraités CFDT de Vendée : un syndicat à part entière

Au cours des dernières décennies, différents congrès de la CFDT en 1985, 1998 et 2002 notamment, ont débattu et se sont prononcés sur le sujet.

Depuis 2003 tous les retraités CFDT, quelle que soit leur branche professionnelle, se sont regroupés au sein des UTR.

L'union territoriale des retraités est reconnue à la CFDT comme syndicat et soumise aux mêmes règles d'organisation, de gestion, de fonctionnement et est rattachée aux mêmes statuts confédéraux.

Il s'est déroulé les 25 et 26 novembre 2014 à l'Herbergement. Les militants de l'Union Locale de Montaigu étaient aux manettes. Les retraités n'ont pas été les moins actifs dans le bon déroulement du congrès.

Pour ce rendez-vous clef de l'UD qui a lieu - comme notre congrès - tous les quatre ans, treize syndicats étaient représentés couvrant 172 mandats sur 200 possibles. Notre syndicat était représenté par une délégation de cinq membres.

(sans compter tous les militants de l'UTR de Montaigu et nos représentants dans les UL)



Les militants de l'UL de Montaigu qui ont largement contribué au bon déroulement du congrès

BILAN DE L'ACTIVITE ET ORIENTATION

Pascal Vrignaud, secrétaire général, présentait l'activité en mettant l'accent sur la dégradation accélérée du tissu économique de la Vendée (+ 35% de chômeurs sur les 4 dernières années). Dans ce contexte difficile, l'action de la CFDT a permis un réel soutien aux équipes confrontées à des difficultés majeures dans leurs entreprises, une aide encore plus appuyée en direction des jeunes et des seniors de plus en plus frappés. La CFDT a, par ailleurs, poursuivi son action en pointe en direction des saisonniers. La réalisation d'enquêtes flash sur la vie au travail (25 000 questionnaires, 7 500 réponses) a mobilisé les salariés. Au plan de la représentativité, la CFDT a conforté sa première place régionale avec 34,9% (la CGT, 29%) ; cela explique, sans doute, quelques difficultés à faire l'unité, même si l'essentiel n'est pas là. Par ailleurs, notre développement syndical continue mais de nombreux départs en retraite vont marquer le prochain mandat (30% de nos adhérents) et il faudra les remplacer. Au plan interne, une nouvelle carte des unions locales a été adoptée.

Tous ces constats ont été enrichis par les témoignages des syndicats à la tribune. Les syndicats ont exposé leur activité, leurs réalisations mais aussi leurs doutes et leurs craintes.

Pour notre part, nous avons présenté l'UTR et son fonctionnement et insisté sur deux points :

- la nécessité d'accélérer l'investissement pour une meilleure qualité de vie des retraités alors qu'une arrivée massive de ces mêmes retraités est annoncée dans notre département (36% de la population à l'horizon 2040) ;
- la nécessité de remplacer les départs en retraite, et au-delà, d'assurer notre développement dans les syndicats de salariés tout en « fermant le siphon de la baignoire », ce qui implique de transférer à l'UTR, le maximum des 30% d'adhérents, nouveaux retraités, des 4 prochaines années.

Le rapport d'activité comme la résolution d'orientation ont été largement adoptés. Notre syndicat a voté pour ces textes. Le congrès, enfin, s'est enrichi d'un moment très chaleureux autour des anciens secrétaires généraux pour marquer le 50^{ème} anniversaire de notre organisation.

Au total, un congrès réussi, sans histoire, où nous pensions avoir toute notre place. Surprise concernant l'élection au bureau de l'UD, notre secrétaire général n'a pas été élu !!! (même s'il faut souligner qu'il a obtenu plus des deux tiers des voix). Votre journal vous tiendra informés des suites données à cette « première » dont on se serait bien passé. Pour l'heure, nous avons écrit à l'UD pour exposer notre mécontentement et nos interrogations. Il est convenu de débattre, après notre propre congrès, avec le bureau de l'UD de la situation créée par ce vote ; et aussi de ce qu'il faut en conclure, d'une part quant à la place des retraités dans l'organisation particulièrement en Vendée, d'autre part de notre investissement interprofessionnel.

VIVE LA CFDT !

Il était une fois un chaleureux rassemblement,
Cet événement se passait à l'Herbergement.
Dans une cordiale ambiance, tout d'abord un petit café,
Servi avec enthousiasme par les amis retraités.

Allez hop ! au travail : d'idées et d'avenir il faut débattre,
Construire une belle société, ce n'est pas du théâtre.
A la tribune, s'expriment hommes et femmes,
De l'auditoire attentif, soudainement, jaillissent des flammes.

L'objectif n'est pas d'embraser la salle,
Serions-nous quelques instants dans une succursale ?
Eh bien non ! Spectateurs-militants : on construit demain,
Avec des affrontements pour de meilleurs lendemains.
Il faut des mots, des idées, des confrontations,
Si nécessaire taire un peu ses ambitions et qu'éclotent des résolutions.

Arrêtons pour l'instant ce riche débat,
Passons au réfectoire pour un bon repas.
Les retraités dans un rôle inédit apportent les assiettes,
Un peu de silence, on entend les fourchettes.
Mais le débat n'est pas clos ; là on joue les bons mots...
Salutaire détente, un café, pourquoi pas un rot ?

Et c'est reparti pour l'échange, à la CFDT, on en raffole,
Puis il faut bien conclure tous ces débats.
Repartir dans les UL, les entreprises, inlassablement les faire vivre.

La démonstration est faite d'une classe ouvrière solidaire,
Avec toutes ces forces réunies puisse l'avenir nous sourire
« Un Congrès c'est une belle lumière ».

A la CFDT on est joyeux, on aime la fête,
Alors fêtons son 50^{ème} anniversaire,
Les anciens secrétaires sont des repères.
Quelques prénoms : Guy, Daniel, Joseph, Serge, Jacques, Anne-Flore, etc...
Des souvenirs jaillissent du passé...
Prendre le temps des mots : on mesure le parcours effectué,
Le verre de l'amitié partagé prolonge ce beau rassemblement.

Pour l'ULR de Montaigu : Daniel Rivière

NANTES ACCUEILLE LE CONGRÈS

Le rassemblement de tous les délégués qui représentent l'ensemble des adhérents CFDT retraités est un évènement qui se tient tous les 4 ans.

Cette année, il se déroulera dans notre région, à Nantes, les 5,6 et 7 mai 2015.

Neuf militants de Vendée participeront à l'accueil de tous ces délégués venus des quatre coins de la France et quatre camarades seront vos représentants dans les débats qui jalonnent ces trois jours de Congrès. Votre journal fera bien sûr écho à ces débats. Pour l'heure, on vous propose un rapide tour d'horizon des orientations proposées et une présentation de nos 2 amendements.

« S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS »

C'est le thème choisi par l'équipe nationale pour ce congrès.

Nous retrouvons, en effet, dans la résolution proposée, à la fois la volonté de rapprocher l'activité syndicale au plus près des préoccupations des retraités et de proposer des réponses aux attentes exprimées, de redonner l'espoir de nouveaux acquis possibles.

La résolution commence par le rappel de nos valeurs, ce qui n'est pas inutile alors que les cinq confédérations syndicales françaises ont commencé un travail commun pour ancrer davantage « l'esprit du 11 janvier » dans le monde du travail mais aussi à l'école et dans toute la société.

La résolution fait aussi l'analyse d'un contexte difficile qui oblige à un syndicalisme retraité responsable, crédible et visible. Il s'agit de se donner, dans ce contexte difficile, des objectifs atteignables pour ne pas « laisser s'installer la désespérance ».

Suivent donc des objectifs de

« progrès social partagé » permettant de renforcer et de créer du lien social pour « mieux vivre ensemble dans la cité ». Cela passe par des objectifs concrets sur l'habitat, sur l'environnement, sur la qualité des soins organisés pour tous et partout. Cela oblige à l'action sur le maintien du pouvoir d'achat de tous les retraités et une progression des basses pensions, à une action résolue sur les situations de pauvreté et de précarité, à une revendication pour une fiscalité et une protection sociale – qu'il faut protéger – plus redistributives.

La résolution insiste, par ailleurs, sur la nécessaire réduction



des inégalités hommes – femmes, et consacre un long chapitre sur le respect et la dignité lorsqu'arrivent l'avancée en âge et une moindre autonomie. Dans ce chapitre sont apportées les revendications pour un libre choix de maintien à domicile, un suivi médical approprié, un soutien des aidants. En soulignant que la perte d'autonomie est universelle, la résolution revendique un financement universel assuré par l'ensemble de la population.

C'est dans ce chapitre que nous avons déposé un premier amendement pour souligner la responsabilité des pouvoirs

publics et particulièrement des collectivités territoriales pour anticiper les investissements et autres équipements nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des retraités. Nous y sommes particulièrement sensibles en Vendée, puisque nous avons annoncé une forte augmentation de la population retraitée (36% de +de65 ans à l'horizon 2040).

La résolution invite à porter l'ensemble de ces revendications et positions dans tous les lieux de représentation et dans tous nos engagements dans la société.

Au plan interne, la résolution insiste sur l'image du syndicalisme en général et la nécessité de l'améliorer. Ce n'est pas parce que la CFDT se porte bien que nous ne devons pas faire effort pour porter l'image d'un syndicalisme responsable et porteur d'espoir.

Porter l'image, oui, mais aussi nous développer...

En Vendée, nous allons voir partir en retraite 30% de nos adhérents actifs. L'objectif est de faire venir tous ces adhérents à l'UTR 85. C'était le sens de l'amendement que nous avons déposé au congrès de l'interprofessionnel de Vendée (l'Union Départementale). Nous avons, pour le congrès national cette fois, déposé un amendement pour insister sur les conditions du transfert d'adhérent actif à retraité et la collaboration incontournable des syndicats d'actifs avec nous pour faire au mieux ce relais.

Votre journal en profite pour s'adresser à tous ces adhérents; nous vous demandons de nous signaler tout départ en retraite dont vous avez connaissance autour de vous.

RENDEZ-VOUS DANS UN PROCHAIN JOURNAL POUR VOUS RELATER LE DÉROULEMENT DE CE CONGRÈS ET SES PRINCIPAUX DÉBATS.

Alain VIAUD

SSR Chimie Energie

Après les élections de novembre aux Caisses Mutuelles et d'Action Sociale

Grâce à votre vote, la CFDT a été reconnue comme deuxième organisation syndicale au sein du Conseil d'Administration de votre CM-CAS de Loire-Atlantique-Vendée. Vous attendez maintenant la mise en oeuvre de ses propositions.

Au CA du 15 décembre, votre délégation a demandé que le CM-CAS se dote d'un PROJET D'ORIENTATION pour les trois ans à venir et que les propositions de la CFDT soient prises en compte dans ce projet.

Le 15 janvier, vos élus ont donc défendu, notamment, l'adoption des CHÈQUES VACANCES dans le budget primitif 2015; mesure de simple justice à l'égard des familles dont la demande de séjour en Centre de Vacances est refusée. L'an passé, deux cent trente cinq familles de votre CM-CAS n'ont pu être affectées: les doter de Chèques-Vacances aurait entraîné une dépense très supportable de 2.9% du budget annuel. Or ce projet n'a même pas été soumis au vote !

*Le représentant
du CLIC de
Luçon viendra
faire le point
des Assurances
Dépendance et
assouvir toutes
nos questions*

**Adhérents retraités et conjoints,
vous êtes tous invités à votre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
le jeudi 9 avril 2015
au restaurant «le Mareuillais»
à Mareuil-sur-Lay**

Une nouvelle fois, la CGT abusant de sa position dominante, a montré son incapacité à évoluer et accepter le pluralisme dans la gestion des activités sociales.

Vos administrateurs n'ont donc pas voté un budget dans lequel ne figurait pas cette disposition d'équité ouvrant l'accès aux VACANCES POUR TOUS.

Avec votre soutien, ils portent, jour après jour, l'ambition d'Activités sociales mieux adaptées aux réalités de notre temps et qui répondent pleinement aux aspirations de chacun.

*D'après l'expression des élus dans le dernier
«Trait d'union».*



Une complémentaire santé pour les adhérents de la CFDT retraités

Les retraités doivent le plus souvent souscrire une complémentaire à titre individuel. Et, s'ils sont adhérents à titre individuel, nombre de complémentaires augmentent les cotisations en fonction de l'âge. À prestations égales, un contrat individuel est en moyenne plus de 30 % à 40 % plus élevé qu'un contrat de groupe.

C'est la raison pour laquelle l'UCR a fait le choix d'un contrat de groupe. C'est un service pour les adhérents de la CFDT Retraités et pour leur famille. Il est accessible sans période de carence, sans examen médical.

Plus d'infos :

<http://www.cfdt-retraités.fr/Le-contrat-de-complémentaire-santé-avec-MGEN-Filia>

ULR de Montaigu

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

**mardi 7 avril 2015 à 14 h 30
Salle de l'Egault à Montaigu**

Le projet de loi sur le vieillissement

Intervenant : Dominique BRELUEAU

L'ASSECO-CFDT de Vendée

**Une association départementale de
consommateurs pour un soutien individuel
pour ses adhérents dans le cadre d'un litige
de la consommation et le surendettement**

Une question ? Un conseil ?

ASSECO-CFDT 85
16, bd Louis Blanc BP 129
85004 LA ROCHE-SUR-YON
Tél : 02.51.37.84.47 - Fax : 02.51.44.87.65
Courriel : cfdt.asseco85@orange.fr
Permanence : mardi de 14 à 17 heures.
Coût de l'adhésion annuelle : 5 euros

L'agenda

Quelques dates à retenir :

9 mars 2015 : Assemblée générale de l'ULR des Herbiers

26 mars 2015 : Congrès de l'UTR Vendée au Centre Beautour à la Roche-sur-Yon

7 avril 2015 : Assemblée générale de l'ULR de Montaigu

30 avril, 2 juillet, 8 octobre, 3 décembre : Conseil de l'UTR

5, 6 et 7 mai 2015 : Congrès national de l'UCR à Nantes

3 septembre 2015 : Pique-nique de rentrée de l'UTR Vendée à Treize-Septiers



La galette et la gazette



Suivant en cela une tradition désormais bien établie, soixante-quinze adhérents et sympathisants se sont retrouvés le 15 janvier à la maison de quartier du Val d'Ornay pour échanger les voeux de nouvel an.

Au nom de l'UTR, Jacques Pezard a souhaité une excellente année 2015 et une bonne santé à ceux qui nous sont chers. 2015, c'est aussi l'année de notre congrès départemental au centre Beautour et du congrès de l'UCR à Nantes. Un grand merci à celles et ceux qui s'investissent dans ces moments importants pour les retraités CFDT.

Avant de laisser la parole à la commission loisirs-culture, une minute de silence a été observée à la mémoire des personnes assassinées le 7 janvier ; une violence et une mise en cause intolérables de la liberté d'expression.

La commission loisirs remercie les *utériens* venus pour déguster la galette et assister au spectacle qui l'accompagne. Jean-Jacques présente le voyage à Nantes qui comprendra la visite du château des ducs de Bretagne et de la petite cité de Trentemoult. En septembre c'est l'ULR de Montaigu qui organisera le pique-nique de rentrée. Son successeur remercie particulièrement Jacques Giraud qui cessera d'animer la commission après notre congrès. Jean-Jacques Clautour, ancien postier, nous présente un recueil de souvenirs que son père a bien voulu lui confier, souvenirs qui concernent le STO. Intéressant car il y a peu d'écrits sur cette période qu'ont vécue plus de quatre mille vendéens.

Puis, après l'apéritif, le pique-nique a été l'occasion d'échanges parfois animés, toujours chaleureux. Quant à la suite du programme, on se demande encore qui l'a animée. Était-ce Yves Montand, "Denis-Charles Devos ???", Michel Galabru, Gérard Depardieu ou bien Jean-Pierre Coffe ? Michel Drucker n'était pas là pour nous les présenter... Mais de toute manière ce n'aurait pas été très utile puisque Philippe Legal alias le Titi les a tous fait chanter ou parler, qu'ils soient disparus ou encore parmi nous. On pourrait presque penser qu'il a été le "gamin de Paris" de la chanson de Mick Micheyl par laquelle il a ouvert son spectacle...



Mais le gamin a vite pris de l'âge et, enchaînant chansons connues et sketches de son cru à la manière des uns et des autres, il nous a permis de faire une ballade dans le temps et le répertoire du siècle passé.

Philippe Legal fait reprendre à la salle quelques airs populaires